



LE P'TIT BONNENCONTROIS

ÉDITION AVRIL 2022

NUMÉRO 15



DANS CE NUMÉRO

Rédaction :
Mme André Claire
M Bergé Eric
M Rensy Rémi



 <https://bonnencontre.fr>

 mairie.bonnencontre21@orange.fr

 03 80 36 33 05

Le Mot du Maire

Élections

État Civil

Nouveaux Arrivants

Vie Communale

Projets du Conseil

En Bref

Vie des Associations

Photo Souvenir



Chères Concitoyennes, chers Concitoyens

Nous entamons déjà 2022, une année cruciale pour l'avenir de la France, avec des élections très importantes qui se dérouleront les 10 et 24 avril pour les présidentielles et les 12 et 19 juin pour les législatives.

Comme en 2020, le Covid19 nous a privés en 2021 de toutes les manifestations festives. Le vaccin nous a certes évité les formes graves de la maladie et permis d'avoir une vie presque normale, mais est-il si anodin que l'on veut bien nous le dire ? Fallait-il être si alarmiste et "emmerder" les réticents..... ? L'avenir nous le dira.

Que sera 2022, encore une année de crise sanitaire ? Peut-être une année de crise économique, certainement, avec l'envolée du coût des matières premières, carburants, métaux rares, etc.

Localement, tous les investissements prévus au budget ont été réalisés: en voirie, la réfection de la rue de la Fontaine et la partie inférieure de la rue Basse par l'entreprise NOIROT pour un montant de 82 538 € HT subventionné & 30 % par le Conseil Départemental. La pose de caniveaux assurera le maintien de la structure de la route et guidera les eaux dans le réseau d'eaux pluviales. Le programme pour cette année concernera la dernière partie de la rue d'Amont et le parking de la salle des fêtes.

La première tranche de la rénovation de notre éclairage public a été effectuée: les lampes au sodium de la Grande rue ont été remplacées par des LED, financés à 60 % par le SICECO; le reste à

charge pour la commune s'élève à 5490 €. La deuxième tranche, le reste des lampes du poste B (la partie sud du village), sera réalisée en principe en 2022.

L'entreprise BLANC a remplacé durant les dernières vacances d'été le carrelage de l'école pour 7 217 € TTC: les aides de L'État et du Conseil Départemental ont été de 4 795 €.

Les portes bois de la salle des fêtes ont été changées par PM Industrie en aluminium pour la porte double et en PVC pour les portes simples ainsi que l'œil de bœuf de la mairie pour un montant de 11 303 € TTC: les subventions de L'État et du Département s'élèvent à 8 316 €.

Le deuxième semestre de 2021 a vu l'arrivée de la fibre à la maison mais malheureusement plus de 60 poteaux ont été plantés sur la commune.

La collecte de dons pour le Téléthon, malgré le confinement, a rapporté 845€. Merci aux généreux donateurs de Bonnencontre, à Jean Louis Moron et à la Saint Hubert.

Malgré l'absence d'employé chargé des espaces verts, notre commune a obtenu le prix de la meilleure progression en 2021. Merci aux membres du conseil qui se sont investis pour la propreté de notre village ainsi qu'aux habitants qui se sont impliqués dans le fleurissement et l'entretien des massifs.

Merci aux bénévoles, au personnel communal et à l'ensemble du conseil municipal pour leur dévouement et leur disponibilité pour le bien vivre dans notre commune.

François PERRIN



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Au cours de l'année 2022, deux élections sont programmées les élections présidentielles les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin.



Dates limites d'inscription sur la liste électorale pour :

- LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

*en ligne le mercredi 02 mars - en mairie ou par courrier le vendredi 04 mars.

- LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

*en ligne le mercredi 04 mai - en mairie ou par courrier le vendredi 06 mai.

2022 est une année de refonte électorale. Chaque électeur recevra fin mars, une nouvelle carte électorale. Pour les électeurs déjà inscrits sur la liste électorale communale, c'est le moment de s'assurer que votre adresse actuelle correspond bien à celle renseignée sur le fichier électoral en interrogeant le secrétariat de la mairie au 03 80 36 33 05 ou mairie.bonnencontre21@orange.fr Pour signaler un changement d'adresse sur la commune vous devez fournir : un justificatif de domicile de moins de 3 mois avec la nouvelle adresse.

Depuis le 1er janvier 2022, le vote par procuration a été assoupli et répond à de nouvelles règles. Un électeur peut désormais donner procuration à l'électeur de son choix même s'il n'est pas inscrit dans la même commune. Toutefois, la personne désignée pour voter à votre place (mandataire) devra toujours voter dans le bureau de vote où vous êtes inscrit.

COMMENT FAIRE LA PROCURATION ?

- En ligne, avec le téléservice MaProcuration . Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.

- Avec le formulaire disponible sur internet . Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devrez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

- Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

ETAT CIVIL

Naissances

PETIT-MUSSINI Elynn née le 26 mai 2021
PEUCHOT Liam né le 30 mai 2021
LAMBIN Maloë née le 18 juin 2021
CERVERA-JACQUIN Victoire née le 20 août 2021
HAINAUD Ambre née le 12 septembre 2021
MADELINE Mathéo né le 12 septembre 2021
SORDET Elena née le 19 novembre 2021
BERRUÉ Candice née le 24 novembre 2021
GAULT Maïna née le 28 novembre 2021
RIGO-LAVOYER Maël né le 29 décembre 2021
LESPINASSE Rose née le 20 janvier 2022
BIAL-VAROQUIER Anaëlle née le 19 février 2022



Mariages

GIROUIN Julie & PETITCLAIRE Sacha le 03/04/2021
PINEL Lolita & DESCHAMPS Aurélien le 10/07/2021
COMETTI Isabelle & MARILLER Christophe le 04/09/2021

Avis de décès

SCHERER Alfred le 02/01/2021
CHEVALIER Maurice, André le 09/06/2021
CLÉMENCE Henri, Louis, Paul le 10/07/2021
MORAWECK Claude, Henri, Raymond le 30/07/2021
MENU Martin, Anthony le 04/08/2021
SAHUQUET Ruth Anne Marie le 24 janvier 2022



NOUVEAUX ARRIVANTS

Monsieur Jean Roger CARLE et Madame Emilie COMBALUZER et leurs enfants
Monsieur ROCAULT et Madame Sabrina POMMIER
Monsieur LE CORRE et Madame REVEILLON
Monsieur Arthur FOULET et Madame Léa TRINKAUS
Monsieur Alexandre BIAL et Madame Camille VAROQUIER et leur fille
Monsieur David DEMEY
Monsieur Florian RONOT et Madame Célia DECAILLOT
Monsieur Philippe BLOIS et Madame Claire VERPAUX et leurs enfants
Monsieur Gilles MASSON et Madame Raja JABBOURI et leurs enfants
Monsieur Mathieu LESPINASSE et Madame Manon RENAUX et leur fille
Monsieur Gregory GARCIES et Madame Charlotte ANCESSI



VIE COMMUNALE



Travaux de voirie

Après la réfection de la rue d'Amont, de la place de la bascule les années précédentes, les travaux de voirie ont continué en 2021 par la réfection de la rue de la fontaine et la partie inférieure de la rue Basse.

La pose de caniveaux assurera le maintien de la structure de la route et guidera les eaux dans le réseau d'eaux pluviales.



Ecole

Pendant l'été le carrelage de l'école a été remplacé par l'entreprise BLANC pour un coût de 7217 € TTC.



Depuis début 2022 l'école s'est équipée d'un écran interactif tactile. Ce nouvel outil pédagogique est un support parfaitement adapté pour appréhender les fondamentaux de manière ludique, illustrée et à l'aide d'outils multiples et variés pour garantir la compréhension et entraîner les petits cerveaux à bouillonner de questions et faire preuve de créativité.

Raccordement Fibre

Après une première phase de déploiement en 2019, la fibre est arrivée à Bonnencontre. L'inauguration a eut lieu le mardi 7 décembre 2021, même si les services étaient opérationnels depuis octobre 2021.

L'avantage principal de la fibre optique par rapport à l'ADSL (qui transite par un câble en cuivre) est que vous aurez une vitesse de connexion beaucoup plus élevée.



La fibre optique permet sans ralentissement, ni interruption de :

- Utiliser tous les écrans d'un même foyer : smartphones, tablettes, télévisions, ordinateurs
- Télécharger 10 fois plus vite qu'avec l'ADSL.
- Envoyer ou partager sans difficultés tous vos contenus les plus volumineux (photos, vidéo...).
- Jouer en ligne
- Sécuriser le logement (détection de chute, suivi médical, etc.)
- Bénéficier d'un suivi médical à domicile
- Valoriser et faciliter l'accès à des contenus éducatifs numériques en ligne
- Télétravailler de chez vous : organiser des visioconférences sans risque de coupure.
- Commander vos équipements à distance (volets roulants, portail d'entrée, chauffage, etc...).



Eclairage Public

Avant même l'envolée du prix de l'énergie que nous connaissons actuellement, le conseil municipal avait décidé le remplacement de l'éclairage public composé de lampes à vapeur de sodium par celles équipées de LED beaucoup plus économiques.

Ce changement prendra plusieurs années. La première tranche a été effectuée sur l'axe principal de la commune, à savoir la grande rue. Le coût de cette opération est subventionné à 60 % par le SICECO et le reste à charge pour la commune est de 5490 euros.

Outre un gain non négligeable en termes d'économie d'électricité grâce à une consommation six fois moins importante, les lampes LED ont une durée de vie plus importante et ont la possibilité d'être couplées à des systèmes de gestion d'éclairages intelligents.

Travaux salle des fêtes et Mairie

l'entreprise PM Industrie à également remplacé les portes bois vieillissantes de la salle des fêtes par des ouvertures en aluminium ou en PVC ainsi que l'œil de bœuf qui n'était plus étanche au 1er étage de la Mairie.



Circulation Poids Lourds

Avec l'expansion du Techno port de Pagny et l'augmentation du trafic des poids lourds sur la commune, le Maire a pris un arrêté et des panneaux ont été installés interdisant aux poids lourds de plus de 10 m de longueur venant de Charrey d'emprunter la RD12 ou la rue de la Fontaine exception faite des Bus scolaires et des engins agricoles. En effet l'étroitesse des carrefours obligeait ces véhicules de rouler sur la partie gauche de la chaussée, cette manœuvre représentait un danger pour les autres usagers. .



Cette interdiction intervient pour d'une part préserver la tranquillité des habitants, et d'autre part éviter une dégradation trop rapide des routes du village.

8 mai



En 2021, Covid-19 oblige la commémoration du 8 Mai marquant le 75e anniversaire de la victoire sur le nazisme s'est déroulée en comité restreint et fermée au public.

Cela n'a pas empêché Monsieur le maire accompagné de quelques personnes de déposer une gerbe au pied du monument aux morts de la commune, afin de respecter le devoir de mémoire malgré les restrictions liées à la crise sanitaire.



14 juillet

En 2021 Il n'y aura pas eu de festivités pour le 14 juillet dans la commune, mais cinq pompiers du SIVU Broin Bonnencontre ont été mis à l'honneur.

Enola VAGNEY a reçu la médaille 1ère Classe

Franck VINCENZY, Yoan DARD, Philippe VEDELMAN et David PENNING ont reçu la Médaille 10 ans de service



11 novembre

En 2021 suite à l'allègement des restrictions sanitaires les habitants du village ont pu se réunir pour rendre hommage aux Bonnencontrois morts pour la France.



Cette année les enfants ont participé au dépôt d'une gerbe en leurs mémoires. A l'issue les habitants ont pu boire le verre de l'amitié et manger la brioche.

Téléthon

Cette année le téléthon à eu lieu à la salle des fêtes, avec la traditionnelle vente de gauffres et de vin chaud. ce qui a permit de récolter 845 Euros.

AFM
TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR



Distribution de Paniers Gourmands

En 2021, les aînés n'ont pu une nouvelle fois se réunir pour le traditionnel repas offert par la commune.

La municipalité a donc renouvelé la distribution des paniers gourmands à l'ensemble des habitants âgés de 65 ans et plus.



Père Noël

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la municipalité ne pouvait pas, cette année encore, accueillir les enfants de la commune pour le traditionnel spectacle et goûter. Malgré tout, le Père Noël est venu à la salle communale pour une distribution de cadeaux et de chocolat.



PROJETS

Pour des raisons évidentes de budget, la commune ne peut effectuer tous les travaux d'un seul tenant.

En 2022 aura donc lieu une nouvelle tranche de modernisation de l'éclairage public (partie sud du village) ainsi que la suite des travaux de voirie (fin de la rue d'Amont et aménagement du parking de la salle des fêtes).

À la demande et en partenariat avec les agriculteurs de la commune, une haie sera plantée le long du chemin menant à la Saône. Celle-ci permettra de protéger la route et les cultures du ravinement provoqué par les crues régulières de la Saône. Son implantation aura lieu à l'automne 2022 - hiver 2023



Dans un autre domaine notre commune a obtenu le prix de la meilleure progression en 2021 par le jury de Villes et Villages Fleuris.

La présence du végétal en toutes saisons et l'aménagement des espaces paysagers en harmonie avec le patrimoine et l'identité de la commune participent à un environnement accueillant où il fait bon vivre.

Cette année nous comptons donc améliorer encore nos espaces verts.

EN BREF

Après une année où l'entretien de la commune a été effectué à la fois par la société OSCARA et les membres du conseil municipal, nous avons de nouveau un employé municipal mutualisé avec la commune de Charrey-sur-Saône.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Monsieur FORASACCO Gilles



VIE DES ASSOCIATIONS

Les échecs au top encore cette saison

LE CLUB D'ESBARRES-BONNENCONTRE ECHECS continue ses belles performances cette saison. En effet, le club a augmenté ses effectifs cette année avec actuellement 47 joueurs dont beaucoup de nouveaux jeunes joueurs qui s'initient à ce sport cérébral tous les mercredis à la salle de la bibliothèque de Bonnencontre de 17h30 à 19h, certains samedis à Esbarres mais il a également deux antennes sur Chevigny-Saint-Sauveur et sur Fontaine-les-Dijon.

Le club d'échecs a eu de très bons résultats chez les jeunes lors du Championnat de Côte d'Or organisé à Bonnencontre en novembre. Sur les trente-deux participants, douze étaient de notre club. Les jeunes esbarrois ont raflé cinq titres : Cyprien Dailloux chez les juniors, Emile Soulard chez les minimes, Enzo Tacca chez les pupilles, Roxane Jacquelin chez les poussines et Abbygaël Gérard chez les petites poussines. Ces deux féminines ont marqué les esprits puisque c'était en plus leur première compétition. Le club a aussi eu trois vice-champions : Ulrick Galland chez les cadets, Maxime Boileau chez les benjamins et Antoine Boileau chez les poussins. Camille Baumont-Lesaulnier, pour ses premiers mois de pratique, termine troisième des petits poussins tout comme Julien Glover chez les cadets. Maé Lesieur ainsi qu'Antoine Gérard n'ont pas démerité non plus.

Lors des championnats de Bourgogne jeunes qui se sont déroulés en février à Avallon, cinq jeunes étaient présents et trois se sont qualifiés au Championnat de France : Emile Soulard, Maxime Boileau et Enzo Tacca. Ils porteront les couleurs du club à Agen durant la première semaine des vacances d'avril. Ces très bons résultats viennent confirmer la bonne forme du club qui, en Championnat, a gagné tous ses matchs en Nationale 2 et l'équipe de Coupe loubatière s'est qualifiée le week-end dernier pour la phase inter-régionale qui se déroulera à Bonnencontre les 21 et 22 mai.

Il est toujours possible de découvrir ce sport dès l'âge de six ans donc n'hésitez pas à franchir la porte du club.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président, Tanguy Ghirotto ou par mail esbarresbonnencontreechecs@gmail.com. Le club dispose aussi d'un site Internet :

<http://www.esbarres-bonnencontre-echecs.fr>





La Photo Souvenir

moyenne section de
Madame Mireille ROUGET



Année scolaire 2000 - 2001